



Représentation de Josué au Palazzo Trinci dans le centre de Foligno en Italie.

De Moïse à Josué

Vayele'h: passation de pouvoir

Par Georges Hansel

Commentaire de la paracha disponible sur:

akadem.org/sommaire/paracha

Notre paracha, la paracha *vaiielekh*, est la plus courte du Pentateuque. Elle n'a qu'un chapitre de 30 versets. Moïse sait qu'il va mourir le jour même et la première partie de la paracha, jusqu'au verset 13, décrit les dispositions qu'il prend en conséquence. Moïse organise une passation publique de pouvoir à Josué, il achève la rédaction d'un rouleau de la Torah qu'il confie dans un premier temps aux prêtres, lesquels appartiennent à sa propre tribu, la tribu de Lévi. Devant la protestation du peuple, une protestation qui le remplit de joie, il confie la Torah au Sanhédrin, lequel représente tout Israël. Moïse exhorte le peuple en général et Josué en particulier à s'armer de courage pour la conquête de la terre d'Israël, la terre promise par Dieu aux descendants des patriarches.

Enfin Moïse introduit de son propre chef un nouveau commandement. Tous les sept ans, à la sortie de l'année de jachère, la *chemita*, le roi, ou celui qui en tiendra lieu, réunira tout le peuple, les hommes, les femmes et même les petits enfants, ainsi que les étrangers résidents qui ont accepté de se soumettre aux sept lois des fils de Noé. Devant cette assemblée, le roi procédera à la lecture publique de quelques passages du Deutéronome.

La deuxième partie de la paracha est dramatique. Dieu annonce à Moïse que dans l'avenir, après une période faste, trop faste, le peuple se corrompra, sera infidèle à l'alliance et succombera aux influences des idolâtries environnantes. Il y aura éclipse complète de la providence divine et de nombreuses calamités s'abattront sur le peuple. Moïse rédige alors le cantique *Haazinou*, qui appartient à la paracha suivante et qui, à la fois, témoigne à l'avance de cette annonce, mais simultanément, laisse ouverte une possibilité d'avenir. Toujours est-il que le sens littéral du texte est profondément pessimiste.

Je reviens maintenant au début de la paracha. Elle commence par les versets suivants que je traduis selon leur sens littéral.

1 Deutéronome, ch. 31

Moïse alla et adressa ces paroles à tout Israël. Il leur dit : « j'ai cent vingt ans aujourd'hui ; je ne pourrai plus aller et venir et l'Éternel m'a dit : 'tu ne traverseras pas ce Jourdain'. C'est l'Éternel ton Dieu qui le traversera devant toi ; c'est lui qui détruira ces peuples devant toi et les dépossédera ; c'est Josué qui passera devant, comme l'a dit l'Éternel. Et l'Éternel agira avec eux comme il a agi avec Sihon et Og, les rois de l'Amorréen, et leurs pays, qu'il a détruits.[...]Soyez forts et vaillants! Ne vous laissez pas effrayer ni intimider par eux! Car l'Éternel, ton Dieu, marche lui-même avec toi; il ne te laissera pas succomber, il ne t'abandonnera pas !" »

Observons dans ce texte l'alternance entre les assurances divines et la nécessité du courage dans les interventions humaines correspondantes. L'assurance divine ne doit pas être comprise comme une promesse thaumaturgique mais comme une garantie de légitimité éthique pour le combat qui, s'il le faut, devra être engagé. Moïse avait seulement demandé à Sihon un droit de passage pour entrer en terre de Canaan et reprendre possession de la terre destinée aux descendants de Sem, le deuxième fils de Noé, puis promise aux patriarches, et conquise illégalement par des descendants de Ham, le troisième fils de Noé. Cela est relaté plus haut dans le texte du Deutéronome.

2. Deutéronome, ch.2, 26-29.

Et j'envoyai, du désert de Kedémoth, une députation à Sihon, roi de Hesbon, avec ces paroles pacifiques: « Je voudrais passer par ton pays. Je suivrai constamment la grande route, je n'en dévierai ni à droite ni à gauche. Les vivres que je consommerai, vends-les moi à prix d'argent; donne-moi à prix d'argent l'eau que je veux boire. Je voudrais simplement passer à pied. Ainsi en ont usé avec moi les enfants d'Esäü, habitants de Séir, et les Moabites habitants d'Ar, pour que je puisse atteindre, par le Jourdain, le pays que l'Éternel, notre Dieu, nous destine ».

Moïse déclare donc que, vu son âge, il ne pourra plus diriger le peuple. C'est pourquoi il l'encourage pour le préparer à affronter les oppositions qu'il rencontrera après la traversée du Jourdain. N'oublions pas l'épisode malheureux des explorateurs qui a entraîné un retard de quarante ans et la disparition de toute la génération de la sortie d'Égypte, dont seuls Josué et Calev sont survivants.

Cependant cette déclaration pose un problème car, en réalité, Moïse n'a rien perdu de sa vigueur comme l'affirme la Torah au chapitre suivant:

3. Deutéronome, ch. 34,7

Moïse était âgé de cent vingt ans lorsqu'il mourut; son regard ne s'était point terni, et sa vigueur n'était pas diminuée.

Les commentateurs ne manquent pas d'observer la contradiction et de justifier le sens littéral. Pour Ramban, Moïse se diminue volontairement pour que le peuple ne se soit pas affecté par son départ à la retraite. Il dit en substance : "Je suis vieux et je ne vous servirai plus à rien, et d'ailleurs l'Éternel m'a annoncé que je ne passerai pas le Jourdain. Mais ne vous inquiétez pas, c'est lui qui vous conduira".

Abravanel est encore plus direct. Moïse dit au peuple : certes, pour l'instant, j'ai conservé mes forces, mais j'ai 120 ans et je ne dois pas me faire d'illusion, me tromper moi-même et croire que cela va durer toujours. Il est courant que des personnes âgées en bonne santé s'affaiblissent brusquement. Je dois m'arrêter à temps.

Cependant Rachi, de son côté, n'hésite pas, comme il le fait souvent, à s'écarter du sens littéral et à lire la déclaration de Moïse dans une perspective de type historiosophique. Voici son commentaire.

4 Deutéronome, ch. 31,1, Rachi

"Je ne pourrai pas" doit se comprendre "je n'ai pas le droit; le pouvoir m'a été maintenant retiré et donné à Josué". Par ailleurs, l'expression "aller et venir" doit se comprendre relativement à la compréhension de la Torah. Comme le dit un enseignement de Rabbi Yohanan dans le traité Sotah (p. 13b) : les portes de la sagesse se sont fermées à lui.

Autrement dit, le rôle historique de Moïse est maintenant terminé. Rappelons ce qu'a été ce rôle.

Moïse a d'abord conduit de bout en bout le peuple hébreu dans le processus de sa libération de l'esclavage.

Moïse a ensuite assuré la révélation de la loi de la Torah dans son double aspect, à la fois sous sa forme écrite et sous sa forme orale, point de départ d'une aventure collective idéaliste à nulle autre pareille. Cette aventure qui a commencé avec Abraham et même, à vrai dire, à la création du monde, se poursuivra tout au long de l'histoire, à la fois dans l'histoire et transcendante à l'histoire.

Moïse a établi les bases d'une organisation juridique traduisant cette orientation idéaliste, comme nous l'avons vu précédemment dans la paracha Devarim.

Moïse a surmonté au cours de la traversée du désert plusieurs crises graves dues à la nature décidément rétive du peuple dont il avait la charge.

Enfin, Moïse a assuré l'intégration au sein du peuple hébreu d'une multitude de personnes étrangères, ce que l'on appelle le « erev rav ». Il a inauguré par là un universalisme de rayonnement et non de conquête, un universalisme caractéristique de l'histoire juive.

Certes le veau d'or et d'autres avatars sont toujours debout, mais leur gloire dérisoire ne saurait éteindre la lumière pure, la lumière cristalline et universelle des dix commandements.

Néanmoins, une nouvelle période s'ouvre dans l'histoire du peuple hébreu, une période pour laquelle Moïse n'est pas particulièrement qualifié. Moïse est avant tout le prophète, le législateur, le maître, Moché Rabénou, comme on a l'habitude de le désigner. Il doit maintenant transmettre ses pouvoirs à Josué. Josué est le disciple fidèle et bien-aimé de Moïse, mais sa tâche est bien différente. Josué sera un chef de guerre, et simultanément un bâtisseur et un administrateur. On pourrait dire que Josué est un homme politique dans le sens noble du terme, un homme d'État. Ce n'est pas un hasard si le texte biblique en fait un descendant de Joseph, devenu vice-roi d'Égypte grâce à ses dons d'organisation exceptionnels.

Moïse introduit alors de son propre chef un nouveau commandement appelé le « commandement du rassemblement ».

5 Deutéronome, ch. 31, v.10-13

Moïse prescrit cet ordre : « au bout de sept ans, à la sortie de l'année de la *chemita*, année de jachère, lors de la fête des cabanes, au moment où tout le peuple vient se présenter devant l'Éternel, on lira cette Torah, en face de tout Israël, à leurs oreilles. On rassemblera le peuple en entier, hommes, femmes et même les petits enfants, ainsi que l'étranger qui est dans tes murs, afin qu'ils entendent et s'instruisent, et révèrent l'Éternel, et s'appliquent à pratiquer toutes les paroles de la Torah; et que leurs enfants qui ne connaissent rien, entendent aussi, et qu'ils apprennent à révérer l'Éternel, votre Dieu, tant que vous vivrez sur le sol pour la possession duquel vous allez passer le Jourdain.

Le traité talmudique Sota indique quelles parties de la Torah doivent être lues. Il s'agit d'une fraction du Deutéronome. Ces textes récapitulent l'histoire du peuple après la sortie d'Égypte, les événements de la traversée du désert, leurs succès et les crises surmontées, et insistent de façon répétitive sur l'importance du rejet de l'idolâtrie et de l'obéissance aux lois de la Torah, résumées de manière emblématique par les dix commandements.

L'objectif principal d'une telle manifestation est visiblement de concrétiser l'unité du peuple, indissolublement soudé derrière les principes qui animent et donnent un sens incomparable à son existence.

Imaginez le peuple français réuni pour entendre, d'un côté, un récapitulatif des événements et des crises qui ont suivi la révolution française, et de l'autre, la lecture de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Il est cependant bizarre d'associer les petits enfants à une telle manifestation et le Talmud n'a pas manqué de s'interroger à ce sujet dans un passage quelque peu énigmatique.

6 Haguiga, 3a

Rabbi Yohanan ben Broka et Rabbi Elazar ben Hisma sont venus rendre visite à leur maître Rabbi Yehochoua à Pakiyin, lequel présidait la Yeshiva la plus importante et le tribunal central de la génération. Il leur a demandé : qu'a-t-on dit de nouveau aujourd'hui

dans la maison d'étude ? Ils lui ont répondu : nous sommes tes élèves et ne pouvons parler devant toi. Sur son insistance, ils ont fini par lui dire :

Rabbi Eleazar ben Azaria a fait la dracha suivante : Si les hommes viennent pour apprendre et les femmes pour écouter [les lois qui les concernent], les petits enfants, pourquoi viennent-ils ? C'est uniquement pour donner du mérite à ceux qui les amènent.

Rabbi Yehochoua leur a dit : vous étiez dépositaire d'un pareil bijou et vous vouliez m'en priver !

Le Talmud ne développe pas plus le sujet et les commentateurs se demandent en quoi donc cet enseignement constitue-t-il un tel bijou.

Leurs réponses visent à prolonger le sens littéral du texte en montrant que même les petits enfants qui ne comprennent pas le contenu des enseignements prodigués, peuvent être transformés par leur seule participation à l'événement.

Cependant, rappelons-nous que les enseignements talmudiques recèlent toujours une signification qui s'écarte et même vient en contrepoint du sens littéral.

Ici, je me permettrai de donner mon avis, bien que je n'aie pas trouvé de texte qui l'appuie directement.

Moïse sait pertinemment que l'histoire juive ne sera pas dans l'avenir un long fleuve tranquille, pas plus qu'elle ne l'a été de son vivant. Elle sera parsemée de crises, de dissensions, parfois même de luttes fratricides. Le commandement du rassemblement qu'il institue a pour but de pallier autant que possible à ce drame récurrent de la division interne. Se rassembler autour des principes fondateurs qui animent l'existence juive est certes une dimension essentielle, la dimension littérale du commandement. Cependant nous savons très bien que cela ne suffit pas. Ne serait-ce que parce que nous savons tout aussi bien que la confrontation des idées et la controverse, même virulente, sont des outils puissants indispensables au développement de la tradition. Or les principes fondateurs eux-mêmes, dès qu'ils sont approfondis, laissent place à des confrontations. Il faut donc dégager une dimension du rassemblement dont la vocation est d'être à l'abri de toute division. Telle est le sens de la présence des petits enfants. Tels qu'ils sont, ils sont l'avenir du peuple avant que son unité ne se fracture.

Le mérite des parents qui amènent leurs enfants ne tient pas aux difficultés de la route, ni seulement au souci qu'ils prennent pour leur éducation qui devrait commencer dès le plus jeune âge. Il est dans l'effort de surmonter pour un moment leur réticence à rencontrer ceux dont ils ne partagent pas les idées, tous réunis, réunis au sens fort du terme, autour de leurs enfants.

Le contenu du commandement de rassemblement institué par Moïse le jour de sa mort est avant tout le rassemblement lui-même, à la fois la manifestation et la production de l'unité d'Israël.

J'ai dit que je n'ai pas une preuve directe de ce que j'avance. Cependant, j'en ai une, indirecte, qui sera la conclusion de mon exposé.

Le 30 janvier 1933, Hitler accède au pouvoir en Allemagne. Quelques mois plus tard, à l'occasion de Roch Hachana, le Rav Kook publie un article intitulé *Les pérégrinations des*

*camps*¹. Le Rav Kook y traite de la division de la communauté juive entre *religieux* et *laïcs*, selon la terminologie usuelle, une terminologie qu'il déclare irrémédiablement impropre. Voici *in extenso* le texte de cet article², dont la traduction a été effectuée par mon ami Amnon Danan.

7 Les pérégrinations des camps

Alors que nous sommes à l'orée de la nouvelle année, – puisse-t-elle nous être favorable, ainsi qu'à tout le peuple d'Israël –, nous allons dire avec espoir et du fond du cœur : « Que disparaisse l'année et ses malheurs et que débute l'année et ses bonheurs³. » Nous dirons cette prière avec d'autant plus de ferveur que l'année qui s'achève fut accablante pour nous. Il nous faudra au surplus l'accompagner d'un examen de nos actes passés et nous rapprocher du chemin de la *techouva*, le chemin du *retour*, seul capable, comme l'indique le traité talmudique *Yoma*, d'amener la guérison et la délivrance au monde. C'est notre devoir d'emprunter ce chemin, mais il faut en préciser le tracé, compte tenu de notre situation dans le monde en général et dans notre pays en particulier.

Nous nous *imaginons* que notre peuple est scindé en deux camps, car nous entendons constamment tinter à nos oreilles le son de deux vocables, *religieux* (*haredim*), *laïcs* (*hofchim*), supposés, à tort, définir notre société. Or ce sont deux termes tout à fait nouveaux, n'ayant jamais jusqu'ici eu cours dans notre culture.

Nous savions que les êtres humains se situent à des niveaux différents, spécialement en ce qui concerne la vie de l'esprit, fondement de l'existence même. Mais que des termes décrivant cette différence puissent devenir des dénominations de clans ou de partis, cela, nous l'ignorions. Il apparaît à l'évidence que, de ce point de vue, notre passé fut meilleur que notre présent. Si seulement nous pouvions faire disparaître complètement ces deux mots, obstacles sur le chemin de l'existence vigoureuse et pure que nous devons retrouver, une existence éclairée de la lumière divine.

La mise en exergue de ces deux mots et le consensus *imaginaire* censé relier les individus, chacun proclamant avec satisfaction son appartenance à tel ou tel camp, constituent des deux côtés un obstacle à toute correction et à tout perfectionnement.

Le *religieux*, c'est-à-dire celui qui se pense appartenir au camp des *religieux*, regarde de haut l'autre camp, celui des *laïcs*. Relativement à toute idée d'amendement, d'examen critique que chacun doit effectuer sur ses actes et de retour au droit chemin, il porte d'emblée ses regards sur le camp d'en face, dénué de connaissance de la Torah et écarté de la pratique des commandements ; il considère que c'est là que la *techouva* dans la plénitude de son sens est nécessaire ; cela les regarde eux, "eux et pas lui". Inversement, le *laïc*, c'est-à-dire celui appartenant à ce camp qui s'enorgueillit de son appellation moderne de *laïc*, pense bien évidemment que toute notion de *techouva* est par définition "religieuse" et ne le concerne en aucune manière. Nous sommes ainsi pris

¹ *Maamaré hareia*, Jérusalem, 1984, p. 76-78.

² La traduction en est due à mon ami Amnon Danan.

³ Phrase prononcée dans la prière du Nouvel An.

en tenailles de deux côtés. D'où viendrait alors le remède aux souffrances de notre âme ?

Tel est le premier handicap. Mais il y en a un autre qui n'est pas moins grave : une sorte de rideau de fer est tiré entre les deux camps. Cela nous réduit au rang d'aveugles tâtonnant dans l'obscurité, car l'éclairage émanant de l'unité divine ne peut se poser que sur le peuple d'Israël dans sa globalité et donc se dérober à nos yeux.

Nous n'avons donc d'autre choix que de nous débarrasser de ces vocables fétiches. En vérité, nous sommes, depuis toujours, constitués non pas de deux camps, mais bel et bien de trois. En effet, c'est d'une tradition ancienne que nous apprenons que le terme hébraïque *tsibour*, communauté, est formé des initiales des mots *tsadiq*, *beinoni*, *ve-racha*, les justes, les personnes ordinaires, et les méchants, mais ces adjectifs ne peuvent s'appliquer qu'à des individus. Et pour ce qui est de chacun en particulier, il doit se conformer au principe : « même si le monde entier dit de toi que tu es juste, tu dois te considérer comme un méchant⁴. » Il est donc excellent que chacun fasse pour lui-même un bilan approfondi, examine ses défauts personnels, mais porte un regard bienveillant sur autrui dans la conscience de qui il pourrait bien découvrir un trésor caché.

Nous devons décider, une fois pour toutes, qu'un dynamisme poussant à la marche vers le bien existe dans chaque camp et chaque personne de notre peuple et, tout particulièrement, chez ceux qui attachent du prix au destin collectif d'Israël et à ses aspirations, sous quelque modalité que ce soit.

Présentons-nous l'un à l'autre par notre nom commun, Israël, et non pas par nos noms partisans. Sachons que chaque camp a beaucoup à corriger et beaucoup de lumière à recevoir de son voisin d'en face. Alors apparaîtra pour nous la clarté supérieure et universelle grâce à laquelle nous obtiendrons un salut définitif et par laquelle s'accomplira cette prière, la plus sainte qui soit, que nous allons prononcer avec tant d'émotion : « que tous constituent une même gerbe pour réaliser ta volonté avec un cœur parfait. »

Ce texte du Rav Kook est à l'évidence toujours d'actualité et se doit d'être approfondi dans ses détails. J'y vois le sens du « commandement du rassemblement » institué par Moïse le jour de sa mort. Périodiquement, le peuple doit se rassembler dans son unité, face à son avenir, autour de ses enfants qui en sont les porteurs. Qu'il y ait un mérite spécifique à surmonter les divisions qui marquent le présent, tel est le joyau que recèle la *dracha* de Rabbi Eleazar ben Azaria et qu'il serait regrettable de sous-estimer.

⁴ Traité *Niddah*, 30b.